

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 V 222 Vœu relatif au recours à des agences de notation.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que la Ville de Paris s'apprête à renouveler le marché contracté avec des agences de notation afin d'évaluer la dette de Paris et lui donner une note sur la qualité de son crédit ;

Considérant la pression accrue de ces notes sur les politiques mises en place par les États mais également les collectivités territoriales, et l'implication des agences financières dans les processus de décision ;

Considérant que ces prestations coûteront à la ville de Paris 200 400 euros par an pour deux lots, soit 400 800 euros chaque année pour ce marché reconductible sur une période de 3 ans, au seul objectif d'une bonne réputation financière ;

Considérant la baisse annoncée des dotations de l'Etat pour l'année 2015 et la hausse des contributions aux fonds de péréquation ;

Considérant qu'à l'heure actuelle, la Ville de Paris recherche activement de nouvelles recettes afin d'équilibrer son budget primitif pour l'année 2015 sans appliquer de plan d'austérité ;

Considérant que dans les années à venir, la Ville devrait augmenter son recours à l'emprunt pour garantir un haut niveau de service public et répondre aux besoins des parisiennes et des parisiens ;

Considérant certains des critères de notation de ces agences, en contradiction évidente avec les convictions démocratiques et sociales de Paris, stigmatisant par exemple l'investissement, le syndicalisme ou la démocratie locale ;

Considérant le rôle douteux, sinon aggravant, de ces agences dans un certain nombre d'événements et de crises internationales, comme les plans d'austérité en Grèce ou en Espagne notamment et qu'elles ont été incapables de prédire la crise de 2008 ;

Sur proposition de M. Nicolas BONNET-OULALDJ et des élu-es du Groupe Communiste,

Emet le vœu que :

La Ville de Paris cesse de recourir aux services des agences de notation.